

**COMMUNE DE CLOHARS FOUESNANT**

**TRAVAUX DE RENOVATION**

**DU GROUPE SCOLAIRE**

**Cahier des clauses techniques particulières  
(C.C.T.P.)**

**Avant Métré**

**LOT 1 A: PEINTURE – RAVALEMENT**

**Mai 2016**

## **LOT N° 1 A : PEINTURE INTERIEURE ET RAVALEMENT**

### **A – GENERALITES**

Les travaux seront exécutés suivant les règles de l'art et conformément aux textes et règlements en vigueur à la date de remise des offres et notamment aux documents ci-dessous, y compris tous leurs additifs et erratum parus 1 mois avant l'exécution desdits travaux.

- DTU 59.1 d'octobre 94 - Travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.2 de mai 93 - Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques, et les divers documents qui y sont cités.
- DTU 59.3 de mai 1993 - Peinture de sols.
- DTU 59.4 de février 1998 - Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 42.1 - Réfection des façades en service par revêtement d'imperméabilité à base de polymères.

Commentaire à la norme protection des façades en service par revêtement d'imperméabilité à base de polymères.

- Cahier du CSTB 3025 avril 1998 et modificatif n°1 (cahier du CSTB 3399 de mars 2002) concernant les prescriptions techniques d'emploi et de mise en œuvre des systèmes d'isolation thermique extérieure avec enduit mince sur polystyrène expansé.

Le titulaire du présent lot devra, avant tout début d'exécution de ses travaux, vérifier que l'état des divers supports permet d'assurer une parfaite réalisation des travaux qui lui sont proposés. Toute observation à ce sujet devra être immédiatement signalée au maître de l'ouvrage ou au maître d'œuvre.

Tous les vernis et peinture employés seront de 1ère qualité et devront être garantis pendant 5 ans, période à l'issue de laquelle les performances imposées seront toujours opposables. De plus, pendant la période de garantie, il sera convenu que les lessivages de conservation pourront être effectués. La garantie ne portera pas sur la tenue des couleurs (variations modestes admises), par contre, il ne devra être constaté aucun cloquage, faïençage, farinage etc.

L'entrepreneur devra réclamer au maître de l'ouvrage ou au maître d'œuvre les diverses teintes et présentera des échantillons pour agrément.

Le démontage et le remontage de la quincaillerie resteront à la charge du présent lot.

Les travaux de peinture comprendront les raccords après jeux aux menuiseries, les rechampissages, les retouches et les nettoyages de mise en service conformément au cahier des charges contenu dans le D.T.U n° 59.

Tous les produits employés devront être accompagnés de fiches techniques qui feront référence aux spécifications et labels suivants :

- marque NF
- agrément ministériel
- spécifications A.F.N.O.R.
- spécifications GPEM - PV
- spécifications U.N.P.

### **B - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU CHANTIER**

- Important : les travaux sont prévus exécutés en plusieurs phases successives et/ou concomitantes entre ouvrages neufs et travaux dans bâtiments existants.

Les entreprises prendront leurs dispositions pour intervenir aux dates prévues et exécuter les travaux dans les délais prescrits en coordination avec les autres intervenants.

- Important : une partie des travaux se déroulera dans un environnement restant occupé durant l'intervention des entreprises. Ces dernières devront tenir compte dans leur chiffrage des contraintes de prix liées à la réalisation d'ouvrage en site occupé (**mise en place de protections provisoires anti-poussières, cloisons provisoires, etc ...**)

- Les entreprises, avant de remettre leur proposition de prix, devront effectuer **une visite obligatoire des lieux** afin d'apprécier justement et de prendre connaissance des travaux à exécuter.

Elles devront pour cela prendre contact avec les services techniques du maître d'ouvrage qui fera en sorte de faire visiter les bâtiments. Il va de soi que ce rendez-vous devra être demandé au minimum 2 jours avant la visite des lieux, et dans la mesure du possible, avant la veille de la date limite de remise des propositions.

- Les entreprises sont tenues de fournir avec leur offre les marques de produits proposés ainsi que les notices techniques.

- Tous les produits employés devront être compatibles entre eux et avec les divers supports sur lesquels ils seront employés.

- L'état de finition recherché sera de classe "B" (courant) pour tous les travaux de peinture et vernis autres que les ravalements, tel défini au D.T.U.

- Tous les échafaudages et matériels nécessaires à la bonne exécution des travaux seront compris dans l'offre de l'entreprise, inclus dans les prix unitaires ou chiffrés séparément.

Aucune plus-value ne sera admise lors de l'établissement du mémoire définitif.

- La dépose, mise en dépôt et repose après travaux de tous ouvrages accessoires éventuels resteront à la charge du présent lot.

- Chaque entreprise devra, dans le cadre de son marché, la gestion de ses déchets pendant la durée du chantier; tri, mise en dépôt et évacuation à l'appréciation du maître d'ouvrage vers les décharges agréées suivant la nature des matériaux. En cas de défaillance de l'entreprise aux réquisitions, ces travaux seront exécutés par une entreprise spécialisée à la charge du lot concerné.

- L'entreprise est réputée, par le fait d'avoir remis son offre :

. S'être rendue sur les lieux où doivent être réalisés les travaux

. Avoir pris parfaitement connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux et des conditions générales et particulières qui y sont attachées.

. Avoir pris connaissance des possibilités d'accès, d'installation de chantier, de stockage de matériaux, des disponibilités en eau, énergie, etc...

. Avoir pris tous renseignements concernant d'éventuelles servitudes ou obligations.

- Les entreprises devront tenir compte dans leur offre des prescriptions d'hygiène et de sécurité conformément aux lois et règlements en vigueur et installations prévues au PGC ou notice de sécurité (Installation fixes et mobiles). Ces sujétions seront chiffrées séparément ou incluses dans les prix unitaires suivant choix entreprise. Aucune plus-value ne sera admise lors de l'établissement du mémoire définitif.

- L'entreprise devra prendre à sa charge la demande d'autorisation d'occupation de la voie publique auprès des services de la ville, ainsi que les taxes qui en découlent.

- Les entreprises tiendront compte du fait que les travaux sont prévus dans des bâtiments occupés.

## **C - DESCRIPTION DES OUVRAGES**

### **1.1.Echafaudages et protections comprenant :**

- Tous droits d'occupation de voirie par les services de la ville.

- Echafaudage sur pieds ou volant, ou nacelle sur mât télescopique sur véhicule automoteur; toutes protections contre la chute du personnel, matériels, matériaux, gravois, etc ...

- Toutes protections pour les bâtiments mitoyens, chaussée, réfection ouvrages endommagés.

- Toutes protections appropriées sur végétation environnante

- Passages réservés et protégés pour occupants immeuble, et public sur rue ou trottoirs.

- "Tunnels" d'accès aux bâtiments avec plafonds de protection contre les chutes de matériaux.

- Toutes signalisations et éclairage, sur chantier et voies publique, suivant règlements en vigueur.

- Entretien et réfection pendant la durée du chantier.

- Démontage et enlèvement, nettoyage.

- Toutes fournitures et sujétions d'exécution, suivant règlements de sécurité et demandes du coordonnateur de sécurité.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations, visite sur place

Bâtiment scolaire

Bâtiment garderie et restaurant

## Appentis abritant WC extérieur et WC de la garderie

- Pour l'ensemble des travaux du présent lot.

### **1.2 Nettoyage et traitements comprenant :**

- Application au pulvérisateur d'eau de javel diluée à 80 %, brossage.
- Nettoyage par lessivage à la pompe au jet haute ou moyenne pression, compris nettoyage des gorges de menuiseries.
- Toutes traces de mousse et de lichens devront être éliminées.
- Traitement préventif, par pulvérisation de produit algicide agréé, Algimouss ou équivalent.
- Traitement des fissures et joints détériorés sur les menuiseries, au mastic acrylique de 1ère catégorie, selon les recommandations du S.N du joint français, y compris enlèvement des anciens joints détériorés par tous moyens appropriés.
- Nettoyage et évacuation des gravois.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations, visite sur place

Bâtiment scolaire

Bâtiment garderie et restaurant

Appentis abritant WC extérieur et WC de la garderie

- Toutes façades, pignons, retours, acrotères, souches, sauf façade en pierre côté rue (pour bâtiment garderie et restaurant)
- Tableaux, sous face de linteaux des ouvertures dans ces façades.
- Menuiseries extérieures (compris réfections des joints d'étanchéité)
  
- Murets et poteaux extérieurs
- Sous-faces de plafond extérieur et de sous-face de débords de toit
- Gouttières et descentes métalliques
- Portail métallique d'accès à la cour.
- Fermes et pièces de charpente apparentes
- Etc ....

NOTA : la pression sera adaptée au support : maçonnerie, menuiseries, fermeture, etc ...

### **1.3 Réparations sur façade comprenant :**

#### Bétons :

- Elimination des éléments béton friables ou non adhérents.
- Dégagement des armatures apparentes et brossage, grattage des parties oxydées, dégraissage et dégraissage, une couche de primaire antirouille, Weber.rep fer ou équivalent.
- Réparation des bétons par mortier époxy ou spécial, type Weber.rep rapide ou équivalent.

#### Enduits :

- Reprise des enduits et joints :
- . Piquage des enduits décollés ou sonnante creux. Chargement et évacuation des gravats.
- . Enduit d'imperméabilisation monocouche finition dito existant. Epaisseur 10 mm minimum.
- . Façon des joints au mortier de même nature que l'existant.
- . Traitement des fissures.
- Toutes fournitures, sujétions d'exécution suivant prescriptions du fabricant.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations, visite sur place

Bâtiment scolaire

Bâtiment garderie et restaurant

Appentis abritant WC extérieur et WC de la garderie

- Toutes façades, pignons, retours, acrotères, sauf façade en pierre côté rue (bâtiment garderie et restaurant)

- Reprise des joints au droit des briques en linteau en arc (pour deux ouvertures au niveau de la garderie)

Chiffrage après visite sur site

#### 1.4 Hydrofuge de surface microporeux comprenant :

- Nettoyage à l'eau clair et brossage
- Protections pour éviter tous ruissellements sur les parties devant recevoir ou ayant reçu un autre revêtement.
- Les supports devront être parfaitement propres, dépoussiérés et secs, exempts de trace de nettoyant.
- Application à la brosse, au rouleau ou par pulvérisation jusqu'à saturation.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution suivant avis technique ou cahier des charges. Type NATEC, WEBER hydrofuge ou équivalent.

##### *Localisation*

Cf. Visite sur place

##### Bâtiment garderie et restaurant

- Encadrement des baies en pierres (appuis, tableaux, linteaux...)
- Chaînes d'angles (bâtiment restaurant en façade côté cour et en pignons)
- L'ensemble des couronnements de souches en toiture.

Chiffrage après visite sur site

Nota : l'application d'un hydrofuge de surface sera à soumettre au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage avant application.

**Le nettoyage à haute pression est à exclure.**

#### 1.5 Revêtement d'imperméabilisation :

- Etude préalable des supports par l'entreprise pour définir la nécessité ou non de décaper les revêtements existants.
- Tous décapages complémentaires du lessivage prévu ci-dessus article 1.2.
- Rebouchage des lézardes (largeur supérieure à 2 mm) par mortier fibré à liant hydraulique type PRB Planijoint souple fibré ou équivalent.
- Rebouchage des fissures (largeur comprise entre 1 et 2 mm) avec galon d'armature noyé entre deux couches de peinture 400g/m<sup>2</sup>.
- Rebouchage des fissures de largeur inférieure à 1 mm et supérieure à 0,5 mm par mastic acrylique type PRB Mass Cryl Plus ou équivalent.
- 1 couche d'impression 200 g/m<sup>2</sup>.
- 1 couche intermédiaire 250 g/m<sup>2</sup> en partie courante, 400 g/m<sup>2</sup> pour fissures supérieures à 1 mm.
- Une couche de finition 400 g/m<sup>2</sup>.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution, suivant DTU 42.1 et prescriptions du fabricant.
- Traitement des points singuliers suivant DTU 42. 1 :
  - . Au droit des ouvertures calfeutrement mastic si nécessaire.
  - . En tête (faîtage simple pente et selon rives latérales, rampants) : joint mastic et protection métallique type solinette à recouvrement sur joint mastic.
- Type PRB Color Imper ou équivalent. Teintes dito existant
  - . Pour parties courantes : revêtement de classe A3 I2 (E4V2W2) Epaisseur sèche 0,3 mm minimum.
  - . Pour fissures < 1 mm : revêtement de classe A4 I3 (E5V2W2) Epaisseur sèche 0,4 mm minimum.
  - . Pour fissures > 1 mm : revêtement de classe A5 I4 (E5V2W2) Epaisseur sèche 0,5 mm minimum.

##### *Localisation*

Cf. plans, coupe, élévations et visite sur place

##### Bâtiment scolaire

- Pour l'ensemble des murs dominants au-dessus de la toiture terrasse support béton côté cour compris tableaux et sous-faces linteaux.

Chiffrage après visite sur site

### **1.6 Revêtement décoratif comprenant :**

- Débullage et ragréage du support par mortier prêt à gâcher, réfaliss de Natec ou équivalent.
- Une couche d'impression ou de fixation après analyse du support.
- 2 couches de revêtement à base de copolymère acrylique ou pigments, 500 g/m<sup>2</sup>.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution suivant avis technique ou cahier des charges.

PRB Color Acryl ou équivalent. Teintes au choix.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations et visite sur place

Bâtiment scolaire

Bâtiment garderie et restaurant

Appentis abritant WC extérieur et WC de la garderie

#### *Peinture décorative D2.*

- Toutes façades, pignons, retours, acrotères, sauf façade en pierre côté rue (pour bâtiment garderie et restaurant) et façades décrites poste précédent § 1.5.
- Tableaux, sous-faces des linteaux et appuis des baies dans ces façades.

### **1.7 Travaux de peinture sur boiseries existantes comprenant :**

- Brossage, époussetage.
- Décapage de tous les anciens fonds mal adhérents par tous moyens appropriés.
- Lessivage, rinçage.
- Rebouchage et masticage.
- Impression pour les parties décapées.
- Rebouchage.
- Ponçage.
- 1 couche intermédiaire.
- Ponçage.
- 1 couche de finition en laque acrylique satinée. Teintes au choix.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

#### *Localisation*

Cf. Visite sur place

Bâtiment garderie et restaurant

- Menuiseries extérieures bois existantes

### **1.8 Travaux sur boiseries extérieures existantes comprenant :**

- Décapage des anciens fonds non adhérents par tous moyens appropriés.
- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Impression pour les parties décapées.
- Rebouchage.
- Ponçage.
- 1 couche intermédiaire.
- Ponçage.
- 2 couches de finition par lasure mate.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations et visite sur place

Bâtiment scolaire

Lasure mate

- Fermes et pièces de charpente apparentes

### **1.9 Peinture sur ouvrages métalliques existants comprenant :**

- Brossage, époussetage, piquage des parties oxydées.
- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Décapage des parties mal adhérentes.
- Grattage, brossage et dépoussiérage des parties oxydées.
- Une couche primaire inhibitrice de corrosion sur les parties mises à nu.
- Une couche de peinture intermédiaire et 2 couches de finition en peinture acrylique satinée (teintes dito existant)
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations et visite sur place

#### Bâtiment scolaire

- Poteaux métalliques (côté cour)
- Portail métallique d'accès à la cour.
- Descentes, dauphins et gouttières métalliques de couleur.

#### Bâtiment garderie restaurant

- Garde-corps au droit de la rampe accès à la garderie.

## TRAVAUX INTERIEURS

### 2.1 Rebouchage des éraflures et des trous, égrenage, ponçage, encollage.

Fourniture et pose de toile « intissé végétal » de type LECO RENO, 135 g/m<sup>2</sup> grain fin ou équivalent et 2 couches de peinture acrylique.

Finition satinée.

Dans le cas de mauvaise opacité, l'entreprise devra 1 couche de peinture supplémentaire.

Mise en œuvre suivant DTU et prescriptions du fabricant.

#### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

#### Bâtiment scolaire

- Murs de la salle de sieste.

### 2.2 Rebouchage des éraflures et des trous, égrenage, ponçage, encollage. Fourniture et pose de revêtement mural textile vinyle compact, lessivable et traité fongistatique et bactériostatique.

Mise en œuvre suivant DTU et prescriptions du fabricant.

Incorporation de ventilation des contrecloisons de type M43 de chez Nicoll ou équivalent compris percements à la scie cloche, toutes sujétions d'exécution.

Caractéristiques :

- Poids 360 g/m<sup>2</sup>

- Coefficient d'absorption acoustique  $\alpha_w = 0,10$  (minimum impératif)

- Classement au feu B-s2, d0

Type Cambridge de chez Muraspec ou équivalent. Teinte au choix dans la gamme.

#### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

#### Bâtiment garderie restaurant

- Murs de la salle de restaurant.

### 2.3 Egrenage, époussetage, impression, rebouchage, une couche d'enduit non repassé, ponçage, époussetage, 1 couche de peinture intermédiaire et 1 couche de finition en peinture acrylique satinée. Teintes aux choix.

#### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

#### Bâtiment scolaire

- Sur nouvelle cloison réalisée en agrandissement du local ménage aux 2 faces (côté local ménage et rangement)

- Murs du hall d'entrée et du dégagement primaire.

- Poteaux dans hall d'entrée.

### 2.4 Préparation complémentaire sur les plaques de plâtre à épiderme cartonné avant peinture ou pose de papier, suivant DTU 25.41, comprenant :

- Révision des joints.

- 1 couche d'impression en milieu solvant.

#### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

#### Bâtiment scolaire

- Sur ouvrages neufs : nouvelle cloison dans local ménage aux 2 faces et nouveau doublage dans salle de sieste.

## 2.5 Préparations préalables sur fonds existants comprenant :

- Dépose des revêtements muraux suivant visite sur site.
- Décapage de tous les anciens fonds mal adhérents ou farinants par tous moyens appropriés.
- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Impression pour les parties décapées et raccords d'enduit neuf.
- Rebouchage au droit des fissures suivant localisation.
- Raccords d'enduit, ponçage, époussetage.
- 1 couche de fixateur de fond.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

#### Bâtiment garderie restaurant

- Murs de la salle de restaurant

#### Bâtiment scolaire

- Murs de la salle de sieste (sauf au droit du doublage prévu remplacé au droit de la tisanerie)
- Murs du hall d'entrée et du dégagement primaire.
- Poteaux dans hall d'entrée.

## 2.6 Travaux de reprise de peinture comprenant :

- Décapage de tous les anciens fonds mal adhérents ou farinants par tous moyens appropriés.
- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Impression pour les parties décapées et raccords d'enduit neuf.
- Rebouchage au droit des démolitions.
- Raccords d'enduit, ponçage, époussetage.
- 1 couche de fixateur de fond et 2 couches de peinture acrylique finition mate ou satinée dito existant
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

### *Localisation*

Cf. plans et visite sur place

- Reprise de peinture au droit des démolitions et des ouvrages remplacés
- . Dans local ménage (au droit de la cloison démolie)

## 2.7 Travaux de peinture sur boiseries existantes comprenant :

- Brossage, époussetage.
- Décapage de tous les anciens fonds mal adhérents par tous moyens appropriés.
- Lessivage, rinçage.
- Rebouchage et masticage.
- Révision des masticages de vitrage.
- Impression pour les parties décapées et neuves.
- Rebouchage.
- Ponçage.
- 1 couche intermédiaire.
- Ponçage.
- 1 couche de finition en laque acrylique satinée. Teinte au choix.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

### *Localisation*

Cf. visite sur place

*Sur toutes les boiseries existantes*

#### Bâtiment garderie restaurant

- Salle de restaurant
- . Huisseries et menuiseries intérieures bois
- . Vantaux des menuiseries extérieures bois
- . Cimaises bois
- . Trappes accès combles compris huisseries
- . Portes de placards
- . Tablettes en appuis de baies
- . Huisseries en encadrement de baies

#### Bâtiment scolaire

- Hall d'entrée
- . Cimaises bois
- . Tablettes
- . Huisseries.
- Dégagement primaire
- . Cimaises bois
- . Plinthes
- . Huisseries.
- . Etagères
- Salle de sieste
- . Cimaises bois
- . Plinthes
- . Tablettes en appuis de baies

### **2.8 Travaux sur boiserie intérieures existantes comprenant :- Décapage des anciens fonds non adhérents par tous moyens appropriés.**

- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Impression pour les parties décapées.
- Rebouchage.
- Ponçage.
- 1 couche intermédiaire.
- Ponçage.
  
- 2 couches de finition par vernis mat.
- Toutes fournitures et sujétions d'exécution.

#### *Localisation*

Cf. Plans, coupes, élévations et visite sur place

#### Bâtiment scolaire

##### *Vernis mat*

- Fermes et pièces de charpente apparentes dans hall d'entrée et salle de sieste

### **2.9 Peinture sur subjectiles métalliques existants.**

- Lessivage pour repeindre et rinçage.
- Grattage des parties oxydées et peinture anticorrosion.
- 1 couche de peinture acrylique satinée.
- Teinte au choix.

#### *Localisation*

Cf. visite sur place

#### Bâtiment garderie restaurant

- Radiateurs existants et canalisations dans restaurant.

#### Bâtiment scolaire

- Sabots métalliques apparents pour fixation des fermes (dans hall d'entrée)

## **2.10 Dépose de matériels divers, mise en dépôt pendant travaux et repose; compris fournitures de petites visseries, percements et chevilles adaptées au support.**

### *Localisation*

C.f plans et en coordination avec les services du maître d'ouvrage

- Etagères, tableaux d'affichage ....
- Extincteurs
- Etc ...

## **III - NETTOYAGE ET GESTION DES DECHETS**

3.1 Nettoyage de parachèvement par produits et matériels agréés, compris toutes fournitures et sujétions d'exécution. Après nettoyage les bâtiments seront fermés à clef.

Il est bien entendu que les divers corps d'état, chacun en ce qui le concerne, auront procédé à un premier nettoyage ainsi qu'à l'enlèvement des gravois.

### *Localisation*

- Pour l'ensemble des bâtiments (bâtiment garderie restaurant, bâtiment scolaire) dans les locaux suivants :

Dans WC garderie, restaurant.

Dans sanitaires primaires et maternelles, salle de sieste, local ménage, local rangement, hall d'entrée, dégagement primaire

- . Menuiseries et fermetures.
- . Vitrage aux 2 faces.
- . Appareils sanitaires et leurs robinetteries.
- . Revêtements de sols P.V.C
- . Carrelages et faïences.
- . et toutes sujétions incluses, etc...

3.2 Traitement et élimination des déchets de chantier :

L'entreprise fournira le montant de son forfait pour ce poste et précisera, en tout état de cause, le mode d'élimination conformément à la "recommandation n° T2-2000 aux maîtres d'ouvrages publics relative à la gestion des déchets de chantier du bâtiment" et à la "charte finistérienne de bonne gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics"

L'entreprise joindra obligatoirement son SOGED en indiquant les précisions suivantes :

- Le mode d'élimination sélectif des déchets.
- Les lieux d'élimination retenus.

Pour l'ensemble des déchets de diverses natures provenant de l'ensemble des travaux du présent lot sur les bâtiments.

## QUANTITATIF LOT N° 1 A : PEINTURE – RAVALEMENT

Tous les articles ci-dessous se rapportent au C.C.T.P.

<b>1.- Peinture extérieure – ravalement</b>	<b>Unités</b>	<b>Quantités</b>
1.1 - Installation de chantier, sécurité, signalétique, échafaudage et protection, clôtures, etc		
- Bâtiment scolaire	Ensemble	
- Bâtiment garderie et restaurant scolaire	Ensemble	
- Appentis abritant WC extérieur et WC garderie	Ensemble	
1.2 - Lessivage et traitement des façades compris réfection des joints détériorés des menuiseries extérieures		
- Bâtiment scolaire	Ensemble	
- Bâtiment garderie et restaurant scolaire	Ensemble	
- Appentis abritant WC extérieur et WC garderie	Ensemble	
1.3 - Réparation sur façades		
- Bâtiment scolaire	Ensemble	
- Bâtiment garderie et restaurant scolaire	Ensemble	
- Appentis abritant WC extérieur et WC garderie	Ensemble	
- Reprise des joints au droit des briques, (linteaux en arc de 2 ouvertures)	Ensemble	
1.4 - Hydrofuge de surface		
- Bâtiment garderie et restaurant scolaire		
. Encadrements de baies	U	1
Dim 1,30 x 3,44	U	1
Dim 1,30 x 2,80	U	1
Dim 1,00 x 3,24	U	1
Dim 1,00 x 2,00	U	1
Dim 1,15 x 2,40	U	1
. Couronnement de souches	U	4
. Chaînes d'angles	ml	17,50
1.5 - Revêtement d'imperméabilité : Revêtement I2		
- Surfaces courantes (au-dessus terrasses support béton)		
. Côté cour	m <sup>2</sup>	58,05
- Sous face linteau et tableaux ouvertures	m <sup>2</sup>	3,15
- PV pour traitement fissures < 1 mm par revêtement I3 Suivant visite sur site	Ensemble	
- PV pour traitement fissures > 1 mm par revêtement I4 Suivant visite sur site	Ensemble	
1.6 - Revêtement décoratif		
- Bâtiment garderie/restaurant scolaire/WC garderie et WC extérieur		
. Surfaces courantes	m <sup>2</sup>	288,25
. Tableaux et sous faces linteaux	m <sup>2</sup>	4,00
- Bâtiment scolaire		
. Surfaces courantes	m <sup>2</sup>	578,00

. Murets	Environ m <sup>2</sup>	23,00
. Poteaux	Environ m <sup>2</sup>	20,00
. Encadrements baies	Environ m <sup>2</sup>	58,00
<b>1.7 - Peinture boiseries existantes</b>		
- Menuiseries bois restaurant scolaire	m <sup>2</sup>	14,00
<b>1.8 - Lasure sur boiseries existantes</b>		
- Fermes et pièces de charpente apparente	m <sup>2</sup>	37,05
<b>1.9 - Peinture sur ouvrages métalliques existants</b>		
	m <sup>2</sup>	112,00
<b>2. - Travaux intérieurs</b>		
<b>2.1 - Rebouchages, préparations, fourniture et pose de toile LECO RENO 135 g/m<sup>2</sup> + 2 couches de peinture acrylique satinée</b>		
- Salle de sieste	m <sup>2</sup>	50,00
<b>2.2 - Rebouchage, égrenage, ponçage, encollage, fourniture et pose d'un revêtement mural bacoustique</b>		
- Salle de restaurant	m <sup>2</sup>	83,50
<b>2.3 - Peinture acrylique finition satinée</b>		
- Cloison créée entre rangement et local ménage	m <sup>2</sup>	16,50
- Murs, poteaux dans hall et dégt primaire	m <sup>2</sup>	216,00
<b>2.4 - Préparations sur plaques de plâtre</b>		
	m <sup>2</sup>	24,50
<b>2.5 - Préparations préalables sur fonds existants</b>		
	m <sup>2</sup>	341,50
<b>2.6 - Travaux de reprise</b>		
- Dans local ménage	Ensemble	
<b>2.7 - Peinture sur boiseries existantes</b>		
- Restaurant scolaire	m <sup>2</sup>	33,00
- Hall	m <sup>2</sup>	25,00
- Dégagement primaire	m <sup>2</sup>	34,50
- Salle de sieste	m <sup>2</sup>	5,00
<b>2.8 - Vernis mat sur boiseries existantes</b>		
- Hall	m <sup>2</sup>	9,20
- Salle de sieste	m <sup>2</sup>	14,30
<b>2.9 - Peinture sur subjectiles métalliques.</b>		
- Restaurant scolaire	m <sup>2</sup>	15,00
- Hall Forfait	m <sup>2</sup>	1,00
<b>2.10 - Dépose de matériels divers en coordination avec les services du maître d'ouvrage</b>		
- Pour l'ensemble des travaux du présent lot	Ensemble	
<b>3 - Nettoyage de fin de chantier et gestion des déchets (traitement, tri et évacuation en décharge agréée)</b>		
	Forfait	
<b>TOTAL H.T Lot n° 1 A</b>		
<b>TVA 20%</b>		
<b>TOTAL T.T.C Lot n° 1 A</b>		